



académie
Aix-Marseille



Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Pôle Académique du Diplôme National du Brevet et du
Certificat de Formation Générale

DSDEN84/18-777-27 du 07/05/2018

ORGANISATION GENERALE DU CFG - CANDIDATS SCOLAIRES - SESSION JUIN 2018

Références : Articles D.332-23 à D.332-29 du code de l'éducation nationale - Arrêté du 19-07-2016 paru au B.O. n°33 du 15-09-2016

Destinataires : Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements publics et privés sous contrat s/c des IA-DASEN des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes, des Bouches-du-Rhône

Dossier suivi par : M. CHAUVEAU - Tel : 04 90 27 76 59 - Fax : 04 90 27 76 47 - Courriel : ce.polecfg@ac-aix-marseille.fr

Veillez trouver ci-après les instructions relatives à l'organisation et au déroulement des épreuves du Certificat de Formation Générale (CFG) **des candidats scolaires** au titre de la session de juin 2018.

L'application CYCLADES est utilisée pour la première année dans l'académie d'Aix-Marseille, comme dans toutes les autres académies, pour aider à la gestion des opérations liées au CFG.

I. Organisation

L'organisation des centres désignés pour assurer l'épreuve orale est présentée dans **l'annexe 1**.

Les chefs de centre sont responsables de l'organisation matérielle ainsi que du bon déroulement des épreuves.

Tous les établissements d'inscription ont l'obligation de désigner des enseignants pour assurer les diverses tâches du CFG.

Les convocations sont établies par le pôle académique CFG/DNB via l'application IMAG'IN et les établissements les reçoivent par mél en fichier PDF, afin de les remettre aux enseignants convoqués.

Je vous rappelle que l'évaluation des élèves fait partie des missions des enseignants et la participation de ceux-ci aux jurys des examens et concours de leurs obligations de service.

Aussi, aucune dispense ou autorisation ne saurait être accordée aux enseignants qui se trouvent en position normale d'activité et susceptibles d'être requis pour l'examen. La mobilisation de chacun est indispensable à la réussite de la session.

En cas d'absence constatée d'un(e) enseignant(e) le jour même des épreuves, le chef de centre doit prendre toutes les mesures pour procéder à son remplacement et d'en informer le pôle académique CFG/DNB pour régularisation.

II. Déroulement

Le calendrier des opérations vous est présenté en **annexe 2**.

Les candidats scolaires sont évalués :

- sur leurs acquis scolaires établis au cours de leur formation par leurs enseignants (240 points)
- et une épreuve orale (160 points).

Tout candidat obtenant au moins 200 points sur 400 est déclaré admis.

II.1 L'évaluation du niveau de maîtrise du socle commun

Lors du conseil de classe précédant la session d'examen du CFG, au vu de l'ensemble de la progression de l'élève au cours de sa scolarité, par décision du chef d'établissement appuyée sur la consultation de l'équipe pédagogique et éducative, chaque élève doit être évalué quant à son niveau de maîtrise de chacune des composantes du premier domaine et de chacun des quatre autres domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture **par rapport aux attendus de fin de cycle 3**, en vue de l'obtention du CFG.

Cela se traduit par le choix, pour chacune des huit composantes figurant sur l' « attestation du niveau de maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture – Niveau Certificat de Formation Générale » (cf. **annexe 3**), d'un niveau et d'un seul : soit le niveau 1 (« maîtrise insuffisante »), soit le niveau 2 (« maîtrise fragile »), soit le niveau 3 (« maîtrise satisfaisante »), soit le niveau 4 (« très bonne maîtrise »).

L'équivalence en points dans CYCLADES est la suivante :

- 10 points si le candidat obtient le niveau 1 « maîtrise insuffisante » ;
- 20 points s'il obtient le niveau 2 « maîtrise fragile » ;
- 25 points s'il obtient le niveau 3 « maîtrise satisfaisante » ;
- 30 points s'il obtient le niveau 4 « très bonne maîtrise ».

Les établissements d'inscription devront avoir saisi dans CYCLADES l'évaluation des acquis scolaires des candidats sur la base des connaissances et compétences attendues à la fin du cycle 3, **pour le lundi 11 juin 2018 à 17 heures**, dernier délai.

II.2 L'épreuve orale de soutenance d'un projet

Il s'agit d'une épreuve d'une durée de 20 minutes, reposant sur un entretien avec le jury et prenant appui sur un dossier préparé par le candidat (cf. **annexe 4**).

Les oraux auront lieu les jeudi 7 et vendredi 8 juin 2018, de 8h30 à 17h30.

Les convocations des candidats seront établies par le pôle académique CFG/DNB et éditées par les établissements d'inscription, selon le calendrier joint en annexe.

La transmission des consignes et la prise en charge des dossiers des candidats par les membres de jury devront être terminées pour 8 h 30, heure à laquelle les premiers candidats se présenteront.

- Le dossier support de l'épreuve orale : entre 5 et 10 pages, il doit être établi en trois exemplaires dont deux seront acheminés vers le centre d'examen pour **le vendredi 25 mai 2018** au plus tard. Les établissements d'inscription devront joindre obligatoirement aux dossiers une liste précisant les nom et prénom des candidats avec dossier et ceux sans dossier.
Le dossier est un support – numérique ou manuscrit – qui n'est pas évalué. Il ne conditionne pas non plus la passation de l'épreuve orale : un candidat doit être évalué sur sa seule prestation orale.
Les centres d'examen en charge de l'épreuve orale s'assureront auprès des établissements d'inscription de détenir les dossiers supports des candidats.
- Evaluation de l'épreuve orale : les candidats sont évalués sur leurs aptitudes à la communication orale, aux relations sociales ainsi que leur capacité à exposer leur expérience personnelle et à se situer dans leur environnement social ou professionnel.
Le jury s'appuiera pour cela sur la **grille d'évaluation issue de CYCLADES** (Evaluation => documents produits par l'établissement => fiches d'évaluation).

- Saisie de la note : elle doit être réalisée **au plus tard le lundi 11 juin 2018 à 18 heures**. Les chefs de centre veilleront au respect du délai imparti et à la bonne transcription du nombre de points à saisir par candidat.

III. Jury délibératif et diffusion des résultats

III.1 Jury délibératif

Le jury académique se réunira à la DSDEN de Vaucluse **le mercredi 20 juin 2018 à 10 heures 30** pour statuer.

Pour les seuls candidats n'ayant pas obtenu la moyenne à l'évaluation du socle (120 points sur 240), il conviendra de transmettre à la DSDEN de Vaucluse, par courriel uniquement, à ce.polecfg@ac-aix-marseille.fr et **au plus tard le 11 juin 2018**, le bilan de fin de cycle 3 avec une appréciation littéraire. L'absence de ce document ne permettra pas au jury de délibérer dans de bonnes conditions et pourrait pénaliser les candidats.

III.2 Diffusion des résultats, des diplômes et des relevés de notes

Les résultats de l'examen seront disponibles dans CYCLADES **le lundi 25 juin 2018**. Il revient aux établissements d'inscription de procéder à l'affichage des résultats.

Les relevés de notes seront disponibles dans CYCLADES courant du mois de septembre 2018.

Les diplômes seront remis aux établissements d'inscription dans le courant du mois d'octobre prochain.

Le pôle des examens et concours est à votre disposition pour toutes précisions qui s'avèreraient utiles.

Signataire : Christian PATOZ, Directeur académique des services de l'éducation nationale de Vaucluse

CFG 2018-06

candidature scolaire

SECTEUR 04	CENTRE D'ORIGINE	LOCALITE	CAND SCO	CENTRE D'EXAMEN ORAL	LOCALITE	TOTAL SCO
CLG/SEGPA	GASSENDI	DIGNE	25	GASSENDI	DIGNE	49
	ITEP	CHAMPTERCIER	5			
	M ANDRE	SEYNE LES ALPES	8			
	BORRELY	DIGNE	11			
CLG	DU VERDON	CASTELLANE	3	DU VERDON	CASTELLANE	3
CLG	C REYMOND	CHÂTEAU-ARNOUX	10	C REYMOND	CHÂTEAU-ARNOUX	17
	M MASSOT	LA MOTTE DU CAIRE	4			
	H LAUGIER	FORCALQUIER	3			
CLG/SEGPA	J GIONO	MANOSQUE	32	J GIONO	MANOSQUE	72
	M JAVELLY	RIEZ	6			
	JMG ITARD	ORAISON	1			
	ST CHARLES	MANOSQUE	2			
	LE MT D'OR	MANOSQUE	10			
	GIRARDOT	St ^e TULLE	16			
	A AILHAUD	VOLX	5			
ETAB ADAPTE	EREA	CASTEL-BEVONS	21	EREA	CASTEL-BEVONS	21
			162		S/TOTAL	162

SECTEUR 05	CENTRE D'ORIGINE	LOCALITE	CAND SCO	CENTRE D'EXAMEN ORAL	LOCALITE	TOTAL SCO
CLG/SEGPA	MAUZAN	GAP	27	MAUZAN	GAP	49
	ST BONNET	ST BONNET EN CHAMPSAUR	2			
	LA BATIE NEUVE	LA BATIE NEUVE	13			
	CENTRE	GAP	7			
CLG/SEGPA	F MITTERRAND	VEYNES	1	FONTREYNE	GAP	38
	FONTREYNE	GAP	24			
	SEVIGNE	GAP	9			
	MARVINGT	TALLARD	4			
CLG	LES ECRINS	EMBRUN	17	LES ECRINS	EMBRUN	17
CLG/SEGPA	LES GARCINS	BRIANCON	27	LES GARCINS	BRIANCON	29
	VAUBAN	BRIANCON	2			
			133		S/TOTAL	133

CFG 2018-06
Candidature scolaire

SECTEUR 84	CENTRE D'ORIGINE	LOCALITE	CAND SCO	CENTRE D'EXAMEN ORAL	LOCALITE	TOTAL SCO
CLG/SEGPA	CH DE GAULLE	APT	12	CH DE GAULLE	APT	12
CLG	A MATHIEU	AVIGNON	64	J ROUMANILLE	AVIGNON	75
	LP R SCHUMAN	AVIGNON	5			
	J VIALA	AVIGNON	6			
CLG/SEGPA	J ROUMANILLE	AVIGNON	36	A MATHIEU	AVIGNON	60
	A TAVAN	MTFAVET	5			
	CHAMPFLEURY	AVIGNON	1			
	J VERNET	AVIGNON	9			
	G PHILIPPE	AVIGNON	9			
CLG/SEGPA	H BOUDON	BOLLENE	33	H BOUDON	BOLLENE	51
	P ELUARD	BOLLENE	18			
CLG/SEGPA	P GAUTHIER	CAVAILLON	26	P GAUTHIER	CAVAILLON	50
	ROSA PARKS	CAVAILLON	8			
	CL HUGUES	CAVAILLON	16			
CLG/SEGPA	LP LES CHENES	CARPENTRAS	15	F RASPAIL	CARPENTRAS	40
	ACAF- MSA	V LA ROMAINE	6			
	CH DOCHE	PERNES	3			
	JH FABRE	CARPENTRAS	11			
	A DAUDET	CARPENTRAS	5			
LPA	F RASPAIL	CARPENTRAS	34	LPA LES CHENES	CARPENTRAS	51
	A MALRAUX	MAZAN	17			
LP	A BENOIT	ISLE/SORGUE	20	LP A BENOIT	ISLE/SORGUE	33
	PAYS DES SORGUES	LE THOR	8			
	J GARCIN	ISLE/SORGUE	5			
CLG/SEGPA	J VERNE	LE PONTET	23	J VERNE	LE PONTET	32
	A SILVE	MONTEUX	9			
CLG/SEGPA	J GIONO	ORANGE	42	J GIONO	ORANGE	58
	LP A BRIAND	ORANGE	1			
	ARAUSIO	ORANGE	14			
	B HENDRICKS	ORANGE	1			
CLG	VAL DE DURANCE	PERTUIS	18	M PAGNOL	PERTUIS	43
	NOTRE DAME	LA TOUR D'	7			
	M MAURON	PERTUIS	5			
	LOUIS PHILIBERT (013)	STE REPARADE	13			
LP	M PAGNOL	PERTUIS	28	VAL DE DURANCE	PERTUIS	39
	LE LUBERON	CADENET	6			
	A CAMUS	LA TOUR D'	5			
CLG/SEGPA	PAUL VINCENSINI	VEDENE	29	PAUL VINCENSINI	VEDENE	48
	VOLTAIRE	SORGUES	3			
	LOU VIGNARES	VEDENE	11			
	ST EXUPERY	BEDARRIDES	5			
EREA	M RIVIER	SORGUES	24	M RIVIER	SORGUES	39
	D DIDEROT	SORGUES	15			
CLG/SEGPA	VALLIS AERIA	VALREAS	25	VALLIS AERIA	VALREAS	56
	V SCHOELCHER	STE CECILE LV	12			
	LP REVOUL	VALREAS	19			
			687	S/TOTAL		687

CFG 2018-06

Candidature scolaire

SECTEUR 13	CENTRE D'ORIGINE	LOCALITE	CAND SCO	CENTRE D'EXAMEN ORAL	LOCALITE	TOTAL SCO
CLG	ARC DE MEYRAN	AIX EN PROVENCE	27	ROCHER DU DRAGON	AIX EN PROVENCE	49
	CHÂTEAU DOUBLE	AIX EN PROVENCE	6			
	ST EUTROPE	AIX EN PROVENCE	16			
CLG/SEGPA	E ZOLA	AIX EN PROVENCE	24	J DE BOUFFAN	AIX EN PROVENCE	51
	SOPHIE GERMAIN	AIX EN PROVENCE	3			
	ROCHER DU DRAGON	AIX EN PROVENCE	19			
	M MAURON	CABRIES	5			
CLG/SEGPA	JAS DE BOUFFAN	AIX EN PROVENCE	39	ARC DE MEYRAN	AIX EN PROVENCE	43
	F MITTERRAND	SIMIANE COLLONGUE	3			
	G BRASSENS	BOUC BEL AIR	1			
CLG/SEGPA	R MOREL	ARLES	29	R MOREL	ARLES	53
	F MISTRAL	ARLES	9			
	AMPERE	ARLES	10			
	V VAN GOGH	ARLES	5			
CLG/SEGPA	LOU GARLABAN	AUBAGNE	26	LOU GARLABAN	AUBAGNE	67
	J LAKANAL	AUBAGNE	21			
	UBELKA	AURIOL	12			
	N SARRAUTE	AUBAGNE	3			
	J DE LA FONTAINE	GEMENOS	5			
CLG/SEGPA	F LEGER	BERRE L'ETANG	12	F LEGER	BERRE L'ETANG	18
	ROQUEPERTUSE	VELAUX	6			
CLG	SIMONE VEIL	CHATEAURENARD	33	SIMONE VEIL	CHATEAURENARD	55
	GLANUM	ST REMY	22			
CLG	G PERI	GARDANNE	25	G PERI	GARDANNE	40
	J ZAY	ROUSSET	4			
	LP L'ETOILE	GARDANNE	3			
	DU PESQUIER	GARDANNE	8			
CLG	D MOUSTIER	GREASQUE	15	D MOUSTIER	GREASQUE	25
	LOUIS ARAGON	ROQUEVAIRE	5			
	HAUTS DE L'ARC	TRETS	5			
CLG/SEGPA	A DAUDET	ISTRES	15	A DAUDET	ISTRES	34
	A SAVARY	ISTRES	13			
	E COUTAREL	ISTRES	6			
CLG	LES MATAGOTS	LA CIOTAT	28	LES MATAGOTS	LA CIOTAT	47
	J JAURES	LA CIOTAT	11			
	LES GORQUETTES G RASTOIN	CASSIS	8			
CLG/SEGPA	E DE MIRABEAU	MARIGNANE	34	E DE MIRABEAU	MARIGNANE	61
	G BRASSENS	MARIGNANE	1			
	LP LOUIS BLERIOT	MARIGNANE	3			
	LE PETIT PRINCE	GIGNAC LA NERTHE	23			
CLG	VERSAILLE	MARSEILLE 3	27	BELLE DE MAI	MARSEILLE 3	43
	LP LE CHATELIER	MARSEILLE 3	1			
	LONGCHAMP	MARSEILLE 1	11			
	JC IZZO	MARSEILLE 2	4			

SECTEUR 13	CENTRE D'ORIGINE	LOCALITE	CAND SCO	CENTRE D'EXAMEN ORAL	LOCALITE	TOTAL SCO
CLG	BELLE DE MAI	MARSEILLE 3	18	E QUINET	MARSEILLE 3	49
	E QUINET	MARSEILLE 3	17			
	ST MAURON	MARSEILLE 3	4			
	CHEVREUL-BLANCARDE	MARSEILLE 4	10			
CHU	CENTRE SCOLAIRE LA TIMONE	MARSEILLE 5	1	TIMONE	MARSEILLE 5	1
CLG	FRAISSINET	MARSEILLE 5	13	FRAISSINET	MARSEILLE 5	61
	G DEFFERRE	MARSEILLE 7	3			
	P PUGET	MARSEILLE 6	2			
	ST V DE PAUL	MARSEILLE 6	15			
	A France	MARSEILLE 6	11			
	SAINT CHARLES CAMAS	MARSEILLE 5	17			
CLG/SEGPA	S MENU	MARSEILLE 9	25	S MENU	MARSEILLE 9	51
	IME VERT PRE	MARSEILLE 9	2			
	GYPTIS	MARSEILLE 9	5			
	LA GRANDE BASTIDE	MARSEILLE 9	4			
	L PASTEUR	MARSEILLE 9	15			
CLG/SEGPA	LOUISE MICHEL	MARSEILLE 10	26	LOUISE MICHEL	MARSEILLE 10	54
	PONT DE VIVAUX	MARSEILLE 10	2			
	IEM SAINT THYS	MARSEILLE 10	2			
	LP COLBERT	MARSEILLE 7	3			
	MARSEILLEVEYRE	MARSEILLE 8	6			
	A MONTICELLI	MARSEILLE 8	15			
CLG/SEGPA	CHATEAU FORBIN	MARSEILLE 11	14	CHÂTEAU FORBIN	MARSEILLE 11	42
	F VILLON	MARSEILLE 11	10			
	COIN JOLI SEVIGNE	MARSEILLE 9	1			
	ROY D'ESPAGNE	MARSEILLE 9	17			
CLG/SEGPA	CAILLOLS	MARSEILLE 12	18	CAILLOLS	MARSEILLE 12	56
	CNED	MARSEILLE	1			
	LOUIS ARMAND	MARSEILLE 12	1			
	A CHENIER	MARSEILLE 12	8			
	D MILHAUD	MARSEILLE 12	28			
CGL/SEGPA	J PREVERT	MARSEILLE 13	44	J PREVERT	MARSEILLE 13	71
	A RENOIR	MARSEILLE 13	26			
	YVES MONTAND	ALLAUCH	1			
LPP	LP P J RAYNAUD	MARSEILLE 13	10	J RAYNAUD	MARSEILLE 13	55
	E ROSTAND	MARSEILLE 13	22			
	A MALRAUX	MARSEILLE 13	5			
	J GIONO	MARSEILLE 13	2			
	STEF MALLARME	MARSEILLE 13	16			
CLG/SEGPA	A DUMAS	MARSEILLE 14	34	A DUMAS	MARSEILLE 14	73
	MASSET	MARSEILLE 14	12			
	H WALLON	MARSEILLE 14	27			

SECTEUR 13	CENTRE D'ORIGINE	LOCALITE	CAND SCO	CENTRE D'EXAMEN ORAL	LOCALITE	TOTAL SCO
CLG/SEGPA	E MANET	MARSEILLE 14	26	E MANET	MARSEILLE 14	65
	PYTHEAS	MARSEILLE 14	26			
	TOUR SAINTE	MARSEILLE 14	2			
	M LAURENCIN	MARSEILLE 14	7			
	CLAIR SOLEIL	MARSEILLE 14	4			
CLG/SEGPA	A RIMBAUD	MARSEILLE 15	29	A RIMBAUD	MARSEILLE 15	65
	R PARKS	MARSEILLE 15	16			
	E TRIOLET	MARSEILLE 15	1			
	H BARNIER	MARSEILLE 16	12			
	M FERRANDI	SEPT LES VALLONS	3			
	VALLON DES PINS	MARSEILLE 15	4			
CLG/SEGPA	J MOULIN	MARSEILLE 15	43	J MOULIN	MARSEILLE 15	64
	LP P ST LOUIS	MARSEILLE 15	6			
	L'ESTAQUE	MARSEILLE 16	6			
	J FERRY	MARSEILLE 15	9			
CLG/SEGPA	M PAGNOL	MARTIGUES	43	M PAGNOL	MARTIGUES	85
	H DAUMIER	MARTIGUES	9			
	H WALLON	MARTIGUES	5			
	G PHILIPPE	MARTIGUES	1			
	LES AMANDEIRETS	CHATEAUNEUF LES M	14			
	P MATRAJA	SAUSSET LES PINS	13			
CLG/SEGPA	MIRAMARIS	MIRAMAS	21	MIRAMARIS	MIRAMAS	51
	A CAMUS	MIRAMAS	13			
	LA CARRAIRE	MIRAMAS	4			
	R SEYSSAUD	ST CHAMAS	13			
CLG/SEGPA	MONT SAUVY	ORGON	16	MONT SAUVY	ORGON	26
	IME LE COLOMBIER	LA ROQUE D'HTRON	4			
	F DOLTO	ST ANDIOL	6			
CLG/SEGPA	F MISTRAL	PORT DE BOUC	14	F MISTRAL	PORT DE BOUC	36
	P ELUARD	PORT DE BOUC	22			
CLG/SEGPA	M ROBESPIERRE	PORT ST LOUIS	16	M ROBESPIERRE	PORT ST LOUIS	20
	A MALRAUX	FOS SUR MER	4			
	CH RIEU	ST MARTIN DE CRAU	16	CH RIEU	ST MARTIN DE CRAU	16
CLG/SEGPA	J D'ARBAUD	SALON DE PVCE	28	J D'ARBAUD	SALON DE PVCE	52
	ND LA PRESENTATION	SALON DE PVCE	2			
	LUCIE AUBRAC	EYGUIERES	2			
	J BERNARD	SALON DE PROVENCE	3			
	COLLINES DURANCE	MALLEMORT	4			
	IME LES CYPRES	SALON DE PROVENCE	3			
	JEAN GUEHENNO	LAMBESC	3			
	LES GARRIGUES	ROGNES	7			
CLG/SEGPA	R CASSIN	TARASCON	30	R CASSIN	TARASCON	30
CLG/SEGPA	H BOSCO	VITROLLES	19	H BOSCO	VITROLLES	58
	J MONOD	PENNES MIRABEAU	9			
	C CLAUDEL	VITROLLES	5			
	S DE BEAUVOIR	VITROLLES	14			
	H FABRE	VITROLLES	11			
			1667		S/TOTAL	1667

CALENDRIER CFG

SESSION 2018 – 06 candidats scolaires

OPERATIONS	DATES	INTERVENANTS
Diffusion de la circulaire d'inscription	Novembre 2017	Pôle académique du CFG/DNB
Campagne d'inscription des établissements publics et privés sous contrat	15 janvier au 2 février 2018	Pôle académique du CFG/DNB & établissements d'inscription
Dépôt des dossiers d'aménagements	Vendredi 2 février 2018 dernier délai	Pôle académique du CFG/DNB & établissements d'inscription
Envoi de la liste des inscrits dans l'ordre alphabétique	Lundi 12 février 2018 dernier délai	Pôle académique du CFG/DNB & établissements d'inscription
Organisation en centres d'examen	Janvier-février-mars 2018	Pôle académique du CFG/DNB
Diffusion de la circulaire d'organisation, de l'arrêté d'organisation, de l'arrêté portant constitution du jury académique de délibération	avril 2018	Pôle académique du CFG/DNB
Convocation du jury académique de délibération	avril 2018	Pôle académique du CFG/DNB
Convocations des jurys – oraux	avril 2018	Pôle académique du CFG/DNB
Mise à disposition des convocations des candidats scolaires	mai 2018	Pôle académique du CFG/DNB & établissements
Dépôt des dossiers supports candidats au centre d'examen	Vendredi 25 mai 2018 dernier délai	Etablissements d'inscription Centres d'examen
Epreuve orale des candidats scolaires	Jeudi 7 et vendredi 8 juin 2018	Chefs de centre d'examen
Saisie de l'évaluation de l'épreuve orale dans CYCLADES	Du jeudi 7 juin au lundi 11 juin 2018 – 18 heures au plus tard	Chefs de centre d'examen
Saisie manuelle dans CYCLADES CFG de l'évaluation cycle 3, par domaine, obtenue en cours de formation par chaque élève.	au plus tard le lundi 11 juin 2018 – 18 heures	Etablissements d'inscription
Edition des PV d'examen et autres statistiques des candidats	jeudi 14 juin 2018	Pôle académique du CFG/DNB
Jury académique de délibération	Mercredi 20 juin 2018 à 10 heures 30	Pôle académique du CFG/DNB
Résultats et affichage	Lundi 25 juin 2018	Etablissements d'inscription



[Académie]
[Établissement]
[Adresse]
[Code postal] [Ville]
[Téléphone]
[Courriel]

**Attestation du niveau de
maîtrise du socle commun de
connaissances, de
compétences et de culture
- niveau Certificat de Formation
Générale -**

[Logo/Visuel
de l'établissement]

**Année scolaire [aaaa – aaaa]
[Prénom] [NOM]
Né(e) le [jj/mm/aaaa]**

Maîtrise des composantes du socle commun de connaissances, de compétences et de culture *

	Maîtrise insuffisante	Maîtrise fragile	Maîtrise satisfaisante	Très bonne maîtrise
Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit				
Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale				
Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques				
Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps				
Les méthodes et outils pour apprendre				
La formation de la personne et du citoyen				
Les systèmes naturels et les systèmes techniques				
Les représentations du monde et l'activité humaine				

* Pour le niveau du certificat de formation générale, la maîtrise du socle commun est évaluée en référence aux connaissances et compétences attendues à la fin du cycle 3. Lorsque le candidat a atteint le niveau de maîtrise « satisfaisant » ou « très bonne maîtrise » en référence aux attendus de fin de cycle 4, il convient de sélectionner ici la colonne « très bonne maîtrise ».

[Large empty box for additional information or comments]

Visa de l'enseignant [Prénom] [Nom] [jj/mm/aaaa] Signature	Visa du responsable de l'établissement [Prénom] [Nom] [jj/mm/aaaa] Signature	Cachet de l'établissement
--	--	---------------------------

CERTIFICAT DE FORMATION GENERALE SESSION 2018

EPREUVE ORALE

Définition de l'examen

Le Certificat de Formation Générale (CFG) valide l'aptitude des candidats à l'utilisation des outils de l'information, de la communication sociale et leur capacité à évoluer dans un environnement social et professionnel. Il garantit l'acquisition de compétences du cycle 3 au moins égale à l'échelon 3. « **maîtrise satisfaisante** » du socle commun de connaissances de compétences et de culture.

L'épreuve orale

Les candidats sous statut scolaire, stagiaires de la formation professionnelle et individuels, présentent une épreuve orale, d'une durée de 20 minutes, qui consiste en un entretien avec une commission d'interrogation composée de deux enseignants.

L'entretien permet d'apprécier les aptitudes du candidat à la communication orale, aux relations sociales et sa capacité à exposer son expérience professionnelle et à se situer dans son environnement social et professionnel.

Par un questionnement ouvert et un registre de langue adapté, les membres du jury recherchent à :

- faciliter l'expression du candidat ;
- permettre au candidat de faire part de son expérience personnelle et d'exprimer son point de vue.

L'accueil est un moment important. Le candidat sera placé dans un climat de confiance propre à développer les échanges. Les examinateurs veilleront à ce que le candidat ait bien compris les objectifs de l'entretien. Les membres de la commission n'hésiteront pas, si besoin, à reformuler ou à faire reformuler leurs questions.

Pour tous les candidats l'épreuve est notée sur 160.

Le dossier

L'épreuve orale prend appui sur un dossier préparé par le candidat.

Le dossier préparé par le candidat repose sur l'expérience professionnelle, soit sur l'un des parcours éducatifs qu'il a suivis, notamment à l'occasion d'un ou plusieurs stages (Art 9 de l'arrêté du 19-07-2016). Sa rédaction implique l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

Le dossier comporte 5 à 10 pages, y compris les annexes éventuelles, avec possibilité d'ajouter en complément une couverture et un sommaire.

Si le choix d'une couverture a été fait, ce support pourra être utilisé pour renseigner les lecteurs sur le contenu du dossier (titre, illustrations, dessin personnel...).

La présentation sous forme de dossier implique que les documents soient rassemblés, au choix du candidat : documents reliés, collés ou agrafés, utilisation d'une chemise ou d'un porte-vues.

Le dossier doit comporter obligatoirement les informations relatives au candidat :

- nom prénom ;
- statut du candidat : scolaire ou stagiaire de la formation professionnelle dans un établissement public ou candidat individuel.

La rédaction du dossier démontre l'aptitude du candidat à utiliser les technologies de l'information et de la communication. Des parties manuscrites pourront être acceptées (texte, dessin, graphique, plan, montage d'illustrations...).

Pour la lisibilité du dossier, il est conseillé d'utiliser de préférence :

- taille minimale des caractères = 12,
- espace entre les lignes interligne = 1,5.

Le tableau ci-dessous présente des liens possibles entre les objectifs visés au travers de l'épreuve orale et les référentiels du socle commun de connaissances de compétences et de culture.

objectifs visés au travers de l'épreuve orale	liens possibles avec les référentiels du socle commun de connaissances, de compétences et de culture	
	DOMAINES	COMPETENCES
apprécier les aptitudes à la communication orale et à l'expression écrite	DOMAINE 1 Les langages pour penser et communiquer	Dire Ecrire Parle, raconte, communique, argumente
apprécier les aptitudes aux relations sociales	DOMAINE 3 La formation de la personne et du citoyen	Avoir un comportement responsable
apprécier la capacité à exposer son expérience personnelle	DOMAINE 1 Les langages pour penser et communiquer DOMAINE 3 La formation de la personne et du citoyen	Dire, Ecrire Faire preuve d'initiative Prendre, entreprendre et mettre en œuvre son projet.
apprécier la capacité à se situer dans son environnement social ou professionnel.	DOMAINE 3 La formation de la personne et du citoyen	Avoir un comportement responsable Faire preuve d'initiative Être acteur de son parcours de formation et d'orientation.